

INVITATION

DIMANCHE 5 JANVIER
ACCUEIL A PARTIR DE 15H30
A LA SALLE DES FETES



VŒUX DE LA MUNICIPALITE POUR L'ANNEE 2014

APRES-MIDI JEUX POUR TOUS
SUIVI D'UN GOUTER GALETTE DES ROIS
ET
REMISE DES COLIS
AUX PERSONNES AGEES





« Autour de Marianne » Le journal d'information municipale

N° 8 - Décembre 2013 - JURA - *Commune de Châtelneuf.*

- *Compte rendu des Réunions du Conseil Municipal*
- *Châtel 21 , AG du 03/12/2013*
- *La Fée-estivale 2013*
- *Calendrier 2014*
- *Etat Civil 2013*
- *Divers*

EDITORIAL

De l'attente, naît le désir, le moins que l'on puisse dire, est que l'équipe de rédaction du Bulletin Municipal « autours de Marianne » aura su user, sinon abuser de cet adage .

Loin de vous, inquiétudes et incertitudes, une réflexion s'imposait quant au scellement de notre volonté à persévérer et contribuer à la parution de ce Bimestriel.

De ces moult discussions et périodes de silence, ce sera l'année à venir qui en distillera les essences.

Contre toute attente, nous nous invitons à prendre connaissance ou bien vous remémorer nombre d'évènements qui illustrèrent le quotidien des mois passés.

Au fil des Comptes Rendus vous saurez juger et vous faire l'écho des orientations et choix auxquels vos élus doivent faire face.

Le modelage du conseil municipal constitué à l'automne dernier fit prendre conscience aux nouveaux venus, de l'importance de la tâche et de la difficulté à conserver implication et motivation. Mais qu'à cela ne tienne, nous nous dirigeons vers de nouveaux horizons, accompagnés de projets porteurs de richesses, oeuvrant dans le bon sens et l'intérêt de Tous.

2013 voit naître une évolution tout à fait inédite dans le dimensionnement des projets porté par des associations. Châtel21 en est l'illustration avec l'organisation de la « Fée Estivale », concert de musique reggae qui sût braver la neige, vent et pluie et clôturant de long mois de travail par une réussite pour la qualité des groupes accueillis, et un sans-faute sécuritaire et organisationnel. Les bases étaient jetées pour renouveler ce challenge dans les années à venir, donc Rendez-vous en Juin 2014.

Marianne se pavane, Marianne s'installe dans bon nombre de communes, elle décore de nouveaux piédestal. Gageons qu'un jour elle ornera du nom de sa mère une rue, une place, honorant aussi ses pairs.

Enfin, ces mois écoulés appelèrent certains d'entre nous à nous quitter. Instants de profonde solennité.

D'autres sont nés (Rose, Hélia), ce sont mariés (Marc et alizée) ou ont emménagés ...

A ceux-ci, nous adressons particulièrement tous nos saluts de Bienvenus et à Vous, Toutes et Tous, nos vœux de santé et d'amitié.

B. RAGOT

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 13 Juillet 2012

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD Adjoint, - Mesdames Chantal BERTSCHY, Messieurs : Jean-Marie BLONDEAU Christophe LAMY-PITHOS.
Absents: Mesdames Françoise TONY, Marie-Josèphe PARET, excusées - Messieurs Johan GIROD excusé, Denis VANNOZ.

Cette réunion fait suite à la réunion du 9 juillet qui a été annulée (quorum non requis)

Compte rendu de réunion :

* finances : le service des Domaines est intervenu le 19 juin afin d'établir une estimation du patrimoine immobilier de la Commune : les bâtiments concernés sont l'ancienne cure et la petite école

Conseil économique et social du 29 juin : le conseil municipal désirait tout particulièrement s'attarder en apportant un esprit d'ouverture et de convergence. Par ce que l'identité de notre village ne se résume pas aux simples opérations budgétaires, le conseil municipal souhaite engager une discussion sur ce qui compose le maillage de notre territoire, ses acteurs, son évolution au cours des dernières années, les nouveaux axes de développement, les projets s'il en est, leurs accompagnements, notre capacité et notre qualité concernant l'accueil, enfin tout ce qui participe directement ou indirectement au maintien de notre tissu social économique

Réfection voirie du Bois de Ban : Suite à l'appel d'offre lancé, l'ouverture des plis, le 27 juin dernier, a permis de comparer 3 devis. Le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise SJE pour un montant de 23 118€ hors taxes- délibération.

Financement des travaux de la route du Bois de Ban : le conseil municipal mandate M le Maire afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour en obtenir le financement: prêt bancaire pour 30 000€ - délibération

Convention de mise à disposition du véhicule communal à la commune du Vaudioux : le conseil municipal est favorable à cette convention - la remorque sera aussi intégrée à cette convention - délibération

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Questions diverses :

M le Maire donne lecture du courrier

- * de Monsieur Mauvais
- * que la Commune a adressé à M Denis Vannoz

Le Maire,
Bruno Ragot

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 12 Septembre 2012

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire - Mesdames et Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Christophe LAMY-PITHOS, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU.
Absents: Messieurs Gilles FRAICHARD Adjoint, Johan GIROD, Denis VANNOZ.

Une minute de silence est faite en mémoire de Madame Paret.

M le Maire fait part des dates retenues pour l'organisation d'élections municipales complémentaires :

- * le 1^{er} tour aura lieu le 21 Octobre 2012
- * le 2^{ème} tour est fixé le 28 Octobre 2012

Une « liste ouverte » est déposée au secrétariat de mairie

Travaux de voirie :

Point à temps routes communales : le conseil municipal accepte le devis de Point à Temps Jurassien d'un montant de 5 854.42€ T.T.C.

Création d'un arrêt de bus, en bas de Gevry et matérialisation de l'arrêt de bus vers l'église : le conseil municipal donne son accord pour le devis du Conseil Général- coût : 679.90€ T.T.C.

Travaux sur le réseau d'eau : M le Maire informe le conseil de la visite de M Philippe ANDREY le 15 octobre prochain afin d'établir les priorités suite aux dégâts causés par le gel cet hiver

Création d'une Route des Patrimoines Religieux : ce projet est coordonné par la Communauté de Communes de Champagnole et a pour but de développer l'offre touristique par la valorisation du patrimoine des édifices religieux : réalisation d'une signalétique adaptée, l'édition d'un guide et d'un livre spécifique- délibération.

Destination des coupes de bois 2013 : le conseil municipal délibère favorablement sur ces coupes de bois et chablis

Ces 2 délibérations ont été prises à l'unanimité par les conseillers présents

Questions diverses :

- * bilan exposition de Chatelneuf
- * déplacement du coffret électrique sur la propriété de M Seiller au Lotissement
- * Travaux Jura Nature Environnement à la zone humide de Panessière
- * élagage lignes électrique basse et haute tension

La séance est levée à 22H30.



Le Maire,
Bruno Ragot

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 2 Novembre 2012

Étaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD Adjoint, - Mesdames
Messieurs les conseillers: Chantal BERTSCHY, Annie MONNET, Françoise TONY, Jean-Marie
BLONDEAU, Marc BUFFARD, Jacques GIRARDOT, Christophe LAMY-PITHOS, Benjamin
MITTAY, Marc VOJINOVITCH.

Monsieur le Maire accueille chaleureusement les 5 nouveaux conseillers Mme MONNET,
Messieurs BUFFARD, GIRARDOT, MITTAY et VOJINOVITCH en leur précisant qu'ils
endossent la charge de responsabilités, devenant ainsi Décideurs pour la Communauté.
« Alors que rien ne vienne entacher votre intégrité, votre volonté de travailler, votre
respectabilité.. Ainsi vous saurez, sans trop la malmener, posez votre pierre pour la
postérité ».

Désignation des délégués aux commissions communales :

- * finances : Mesdames Monnet, Tony Messieurs Blondeau, Mittay, Girardot
- * bois - agriculture : Messieurs Blondeau, Girardot, Fraichard, Lamy-Pithos,
Patrick Bertschy (invité « extérieur au conseil »)
- * eau environnement - assainissement - ordures ménagères : Mme Tony, Messieurs
Buffard, Fraichard, Vojinovitch, Lamy-Pithos, Bourdeau (invité « extérieur »)
- * urbanisme - infrastructure - SDIS incendie - Plan Communal de Sauvegarde :
Madame Bertschy Messieurs Lamy-Pithos, Mittay, Vojinovitch
- * cimetière - patrimoine religieux : Mesdames Bertschy, Monnet Messieurs Gilles
Girardot, Charles Bertschy, Stéphane Vannoz, (invités « extérieurs »)
- * conseil vie économique et sociale : Messieurs Buffard, Mittay, Vojinovitch et
Mathieu Bourdeau (invité « extérieur »)
- * animation - culture - tourisme - communication : Messieurs Buffard, Lamy-
Pithos, Vojinovitch, Stéphane Vannoz (invité « extérieur »)
- * Centre Communal d'Action Sociale : un seul membre à remplacer : Mme Tony est
élue

Désignation de délégués aux différents organismes :

- * Communauté de Communes : délégué suppléant : M Mittay
- * Parc Naturel du Haut Jura : titulaire M Ragot - suppléant M Mittay
- * SIDEC : délégué titulaire : M Vojinovitch - suppléant Mme Tony
- * SICTOM : délégué titulaire : M Ragot - suppléant Mme Monnet
- * NATURA 2000 : délégué titulaire : M Fraichard - suppléant M Girardot
- * Syndicat Horticole : délégué titulaire : M Ragot - suppléant Mme Bertschy
- * SIVOS : délégué titulaire : M Ragot - suppléant M Buffard

Droit de passage sur la parcelle communale B312 sise sur le Bugenet : le conseil
municipal se prononce défavorablement à l'octroi d'un droit de passage - délibération

La séance est levée à 22H45

Le Maire,
Bruno Ragot

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 21 Décembre 2012

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, - Mesdames Messieurs les conseillers: Anni MONNET, Chantal BERTSCHY, Jean-Marie BLONDEAU, Marc BUFFARD, Jacques GIRARDOT Christophe LAMY-PITHOS,

Absents excusés : Madame Françoise TONY, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint- donne son pouvoir à M Blondeau pour les votes- Messieurs Marc VOJINOVITCH, Benjamin MITTAY

Invité : M Patrick Longchamp

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 28/11/2012

Présentation de la zone humide de Pansière : M Patrick Longchamp en présente le plan de gestion 2011/2015 et demande au conseil municipal de se prononcer pour la recherche de financement pour les travaux

Résultat du vote : 5 voix favorables - 1 voix contre- 2 abstentions

Sidec - Adhésion à la « mission énergie » afin de réaliser une Plan d'Action d'Economies d'Energies sur nos bâtiments communaux: 8 voix favorables

Débat d'Orientation Budgétaire : bien que placé sous le signe de la précarité, l'année 2012 sût se frayer un itinéraire répondant en grande partie aux orientations souhaitées (réfection route du Bois de Ban entre autre).

L'entretien du réseau routier, de distribution d'eau, l'urbanisme (création d'une carte communale) et le cimetière sont les sujets auxquels nous devons définir des priorités.

Commission Cimetière : M Stéphane Vannoz en fait le compte rendu - un règlement du cimetière va être élaboré.

Commission Animation : M Marc Buffard en fait le compte rendu : un état des lieux concernant Chatel21 a été dressé : leurs actions, leur bilan, leurs projets

Le rôle du conseil municipal est de conseiller et d'accompagner cette association

Une assemblée générale est prévue le 28/12/2012 à 20h30. Par ailleurs, une nouvelle rencontre des élus avec l'association est prévue le 12 janvier prochain

Tarifs du bois de longueur 2013 :

Bois de longueur : 29€h.t. le M3

Stères : 35€h.t. le M3

Stères pour lot nettoyage : 8€h.t. le stère

Résultat du vote : 7 voix favorables - 1 voix contre

Colis des personnes âgées : le conseil municipal décide d'allouer, par personne, entre 35 et 40€ par colis. Leur remise aux personnes intéressées ainsi que les vœux de la Municipalité auront lieu le Samedi 5 Janvier à 15h30

Inscription au titre de monuments historiques de :

* « Colas » buste en terre cuite de 1883 de Marguerite Gagneur

* bas-relief de Marianne : œuvre de Marguerite Gagneur en fonte du 19^{ème} siècle

Le panneau d'affichage en bas de la rue de Geury serait à rénover

La séance est levée à 23 heures



Le Maire,
Bruno Ragot.

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 1^{er} Février 2013

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Messieurs les conseillers: Jean-Marie BLONDEAU, Marc BUFFARD, Jacques GIRARDOT, Christophe LAMY-PITHOS, Benjamin MITTAY, Marc VOJINOVITCH

Absents excusés : Mesdames Chantal BERTSCHY, Annie MONNET, Françoise TONY, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint

Invités : artisans, agriculteurs, professionnels et associations du village

Ordre du jour : Conseil de la Vie Economique et Sociale :

Discussion, débats autour de tout ce qui peut, de près et de loin, contribuer à l'harmonie d'une dynamique de territoire.

La séance est levée à 23 heures

Fleurissement des lieux publics

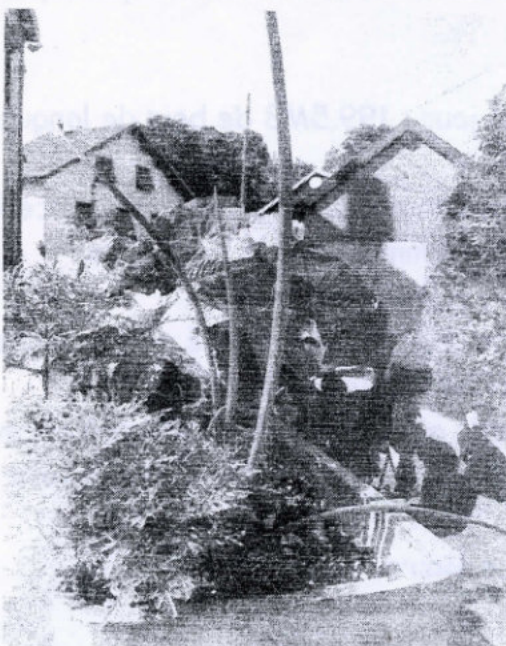
Cette année un sérieux effort a été consacré au fleurissement des différents espaces publics .

Remercions à cet effet les initiatives individuelles tel que Mr VANNOZ André pour la fontaine en haut du village et la paire toujours dévouée Mme Bertschy Chantal - Mr Bertschy Guy . La mairie s'enrichie de pots et de plants ; vous pourrez admirer ses poireaux et ses choux supervisés comme chacun le sait par une vigne séculaire dont le raisin comestible était un cépage destiné principalement à la teinture ! Et si nos zones publiques s'embellissent , que devrait-on dire alors des abords privées ; murettes savamment construites , boîtes aux lettres toutes plus personnelles... et autres jardins ravissant bordées de pelouses .

Aussi, Dominique s'occupe des arbustes croulant sous le poids à l'angle du cimetière .

Parfois même un panneau malade se redresse miraculeusement grâce à Annie ...

Que ce travail si modeste donne l'envie de flâner au grès des senteurs éparses où des images pittoresques vous plongent dans une histoires généreuse .



COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 28 Février 2013

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers Chantal BERTSCHY, Jacques GIRARDOT, Annie MONNET, Françoise TONY, Marc VOJINOVITCH

Absents excusés : Messieurs Gilles FRAICHARD adjoint, Christophe LAMY-PITHOS, Benjamin MITTAY, Jean-Marie BLONDEAU, Marc BUFFARD.

Compte rendu du comité de gestion du marais de Panesière :

Etaient présents: la Fédération de Chasse du Jura, l'ONF, un représentant du Parc Naturel du Haut-Jura, l'Association de Chasse de Chatelneuf, un représentant du Conseil Général, Jura Nature Environnement, l'association de Pêche du Jura, l'ONEMA et M le Maire de Chatelneuf.

Le comité de l'indivision du marais de Panesière réuni le 31 janvier dernier avait présenté les objectifs à venir concernant la gestion du site et appelé le conseil municipal de Chatelneuf à valider les orientations.

Le comité de gestion chargé de la mise en œuvre s'est rassemblé le 31 janvier à la mairie de Chatelneuf. Le principe des objectifs est validé par l'ensemble (planning prévisionnel, recherche de financement, réaménagement, valorisation de la digue)

Assainissement : une réunion publique organisée par la Communauté de Communes s'est tenue à Loulle. L'avancée des « chantiers assainissement » a été présentée, et les participants ont pu poser des questions et émettre leurs interrogations.

Une carte concernant les aménagements de la commune est consultable en mairie.

Rythmes scolaires : lecture faite du courrier du Conseil Général en date du 14 février mettant l'accent sur l'impact financier engendré par cette réforme concernant les transports. Le Conseil Général préconise, en lien avec l'Association des Maires du Jura, le report de l'application de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014, afin de se donner du temps pour la réflexion.

Cartes Jeunes : Après en avoir discuté, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de s'engager dans une démarche participative concernant l'attribution de la Carte Avantages Jeunes. Pour ce faire, une enquête, assortie d'un engagement sera distribuée prochainement auprès de toutes les familles. Marc Vojinovitch sera l'interlocuteur principal entre les demandeurs, la Commune et le Conseil Général.

Bois de chauffage 2013 : les inscriptions sont closes à ce jour : 199.5M3 de bois de longueur 58 stères et 4 lots de nettoyage sont enregistrés

Association des lieutenants de louveterie du Jura : elle a demandé l'autorisation à procéder à la régulation des animaux classés nuisibles sur les terrains communaux : le conseil se prononce défavorablement à cette demande : 1 abstention - 5 voix contre

Calendrier des prochaines réunions : 5 mars : conseil communautaire de la Cté de Communes - 13 mars commission finances - 15 mars association des Maires du Jura - 16 mars rassemblement des Collectifs renouvellement permis opposés aux renouvellements des permis d'exploitation des gaz de schistes- 18 mars Comité de pilotage Natura 2000 - 20 mars vote du budget du CCAS - 29 mars conseil municipal à 20h30.

La séance est levée à 23 heures

Le Maire, Bruno Ragot.

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 29 Mars 2013

Étaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint
Mesdames Messieurs les conseillers: Chantal BERTSCHY, Annie MONNET, Françoise TONY,
Jean-Marie BLONDEAU, Jacques GIRARDOT, Christophe LAMY-PITHOS, Benjamin MITTAY,
Marc VOJINOVITCH

Absents excusés : Marc BUFFARD

Invitée à titre consultatif : Mme Geneviève Duval

Présentations et votes des comptes administratifs 2012 et budgets 2013

Budget Brasserie :

Le résultat global 2012 est déficitaire de - 25 110.56€

Le budget 2013 s'équilibre entre la section de fonctionnement pour 35 797€ et la section d'investissement pour un montant de 24 238€

Budget Eau :

Le résultat global 2012 est déficitaire de - 24 152.35€

Le budget 2013 s'équilibre entre la section de fonctionnement pour 64 661€ et la section d'investissement pour 18 361€

Budget Général :

Le résultat global est excédentaire de 7 487.46€

Le budget 2013 s'équilibre entre la section de fonctionnement pour 227 824€ et la section d'investissement pour 17 631€

Tous ces comptes et budgets ont été votés à raison de 8 voix favorables - 1 abstention par les conseillers municipaux présents

Délibérations :

Syndicat Horticole : le conseil est appelé à se prononcer sur l'adhésion des communes de Lemuy et Pillemoine et le retrait de Bellefontaine, Bonlieu et Denézières : accord unanime

Plan d'élaboration de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics : la Communauté de Communes de Champagnole ayant pris la compétence dans ce domaine en avril 2010, le conseil municipal valide la présentation faite par le Cabinet VEREX sur le village - accord unanime

La séance est levée à 23 heures 45

Le Maire,
Bruno Ragot.

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du 3 Mai 2013

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD adjoint, Madame Annie MONNET, Messieurs les conseillers Christophe LAMY-PITHOS, Marc BUFFARD, Jean-Marie BLONDEAU, Jacques GIRARDOT, Marc VOJINOVITCH

Absents excusés : Mesdames Chantal BERTSCHY, Françoise TONY, Monsieur Benjamin MITTAY.

Invités : Messieurs Cadier (informations sur le compostage) et M Harry Clark et Théo Monnet; Représentant l'association Chatel 21

M le Maire demande à ce que la délibération relative au coût pour les études des travaux relatives au marais de Panessières soit ajoutée à l'ordre du jour : accord unanime des conseillers

Présentation FES ESTIVAL : 1^{er} festival de musique en plein air à Chatelneuf le 1^{er} juin : interactif et intergénérationnel, il s'est construit autour d'une dynamique participative : des commerçants et artisans locaux y seront présents également : le conseil municipal y est complètement favorable

Présentation du compostage par M Cadier : une réunion publique sera organisée sur ce thème le 13 juin prochain à 18h

Interventions sur les réservoirs d'eau potable : la société SARP a dressé un rapport d'intervention effectuée le 17 avril dernier concernant la vidange du réservoir et de la bâche - des travaux seraient à envisager. Le conseil municipal attend la présentation de plusieurs devis avant de se prononcer

Réparation de la télégestion du réservoir : le conseil municipal prend connaissance du devis fourni par l'Eau Pure pour la remise en fonctionnement de la télésurveillance : coût : 1 560€ hors taxes. Le conseil municipal demande à la suspendre pendant 2 mois.

Communauté de Communes: composition du Conseil Communautaire: suite à la réforme des collectivités territoriales, la règle fixant le nombre de conseillers communautaire a évolué. Lors de la dernière réunion du conseil communautaire, le Président a proposé 3 propositions relatives sur le nombre total de sièges et leur répartition par commune membre : le conseil municipal donne son accord sur la 3^{ème} proposition - délibération

Atelier communal : contrat à durée déterminée de 6 mois : surveillance réseau d'eau et entretien des espaces verts : le conseil municipal décide de le reconduire à raison de 6 heures hebdomadaires - délibération

Comité de gestion du marais de Panessières - financement des travaux présenté par Jacques Girardot- le conseil municipal reporte sa décision ultérieurement.

Divers :

Chatel 21 organise le 3^{ème} cochon à la broche : toute la population y est cordialement invitée.

La séance est levée à 23 heures30.

Le Maire, Bruno Ragot.

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 31 Mai 2013

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames Françoise Tony, Annie MONNET, Messieurs les conseillers Jean-Marie BLONDEAU, Jacques GIRARDOT, Marc VOJINOVITCH

Absents excusés : Mesdames Chantal BERTSCHY, Messieurs Marc BUFFARD, Christophe LAMY-PITHOS, Benjamin MITTAY.

Invités : Monsieur Patrick LONGCHAMP Technicien de la Fédération Départementale de Chasse

Financement de l'étude des travaux relatifs au Marais de Panessières :

Exposé de M Patrick Longchamp :

- * historique du projet
- * rappel des orientations politique de l'eau
- * financement du budget relatif aux études techniques : 28 000€
- * loi sur l'Eau

Le conseil municipal marque son inquiétude quant aux évolutions futures et se prononce pour délivrer sa décision d'engagement ou de retrait du projet actuel.

Une délibération sera prise au plus tard le 15 juin prochain.

Lecture faite des courriers de Mme Dominique BLONDEAU ; concernant les nuisances dues aux aboiements incessants et divagations des chiens .

La séance est levée à 23 heures.

Le Maire, Bruno Ragot.



COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 18 Juin 2013

Étaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers Marc BUFFARD Jacques GIRARDOT, Christophe LAMY-PITHOS, Annie MONNET,
Absents excusés : Mesdames Chantal BERTSCHY, Françoise TONY, Messieurs Gilles FRAICHARD adjoint, Marc VOJINOVITCH Benjamin MITTAY, Jean-Marie BLONDEAU.

Marais de Panessières : après lecture des différents courriers provenant de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura et du Conseil Général du Jura, le conseil municipal délibère en faveur du projet d'étude du marais de Panessières - délibération prise à l'unanimité par les membres du conseil municipal

Maintien du service des Urgences de l'Hôpital de Champagnole :

Après lecture des différentes motions (AMJ, Communauté de Communes de Champagnole), le Conseil municipal délibère à l'unanimité pour le maintien de ce service

La séance est levée à 23 heures

Calendrier Réunions du conseil municipal et autres manifestations .

05/ 01/ 2014 : Cérémonie des Vœux et Colis .

24/ 01/ 2014 : Conseil Municipal

28/ 02/ 2014 : Conseil municipal

23/ 03/ 2014 : 1^{er} Tour , Elections Municipales .

30/ 03/ 2014 : 2^{ème} Tour , Élections Municipales .

Service de Ramassage des poubelles 2014

Poubelles bleues : Le Lundi , semaine paire .(sauf 03/04, 13/11).

Poubelles Grises : Mardi toutes les semaines.

ALCG : Lundi 03/02/14, Lundi 26/05/14 , Mercredi 05/11/14.

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 30 Août 2013

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers Annie MONNET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Jacques GIRARDOT, Marc BUFFARD Christophe, LAMY-PITHOS,

Absents excusés : Mme Chantal BERTSCHY, Messieurs Gilles FRAICHARD adjoint, Benjamin MITTAY, Marc VOJINOVITCH.

Distribution de l'eau potable :

Durant cet été, une fuite d'eau (vers les dernières habitations route du Vaudioux) ainsi que des pannes à la pompe du lac du Fioget ont généré des coupures d'eau sur le réseau.

Conséquences du violent orage du 18 juillet dernier : M le Maire donne lecture de 4 courriers relatifs aux demandes de travaux (création d'un caniveau pour une meilleure évacuation des eaux fluviales) afin de limiter le risque d'inondation des propriétés. Le conseil municipal recherche activement des solutions auprès de personnes et services compétents

Dossier certificat d'urbanisme parcelle B312 sur le Bugenet: le conseil municipal a déjà été sollicité à plusieurs reprises et maintient sa position initiale.

Travaux de réparation de la toiture de l'église, l'ancienne cure, abri bus et ancienne école : coût des travaux : 2.460.17€ T.T.C.

Sécurité du carrefour « bas de gevry » : l'installation d'un panneau « priorité à droite » est souhaitée

Renouvellement de la ligne de trésorerie ouverte auprès de la Caisse d'Epargne, en octobre 2009, pour un montant de 40 000€ : le conseil municipal est unanime pour sa reconduction

La séance est levée à 22 heures30.

Le Maire,
Bruno Ragot.

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 30 Octobre 2013

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers Annie MONNET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Jacques GIRARDOT, Marc BUFFARD, Christophe LAMY-PITHOS.

Absents excusés : Mme Chantal BERTSCHY, Messieurs Benjamin MITTAY, Marc VOJINOVITCH.

Facturation de l'eau à compter du 1/11/2013 : Le conseil municipal décide de la facturation de la part fixe comme suit: elle sera appliquée

* à chaque foyer fiscal

* à chaque activité professionnelle même si celle-ci n'est pas rattachée au foyer fiscal

Vente d'une petite parcelle boisée située vers à « la regat » par M Daniel Gindre : le conseil municipal décline son offre

Virement du solde de 2 livrets détenus par l'association des Pompiers auprès de la Caisse d'Épargne: cette association n'étant plus représentée au village ni active, le conseil municipal décide de solder 2 livrets pour un montant de 1 151.64€ au profit de la trésorerie de la commune tenue à la Perception de Champagnole : accord unanime du conseil

Voies routières dans le village:

Au carrefour « bas de gevry » les véhicules venant de la route du Vaudioux devront céder le passage aux voitures et autres engins venant de la « rue des charrières »

Montée « rue de la côte » : un panneau « interdiction au véhicules de plus de 3.5tonnes » sera implanté

Un panneau « radar pédagogique » sera emprunté à la DDT et sera positionné vers le lotissement

Numérotation et panneaux indicateurs de rues : 2 devis sont en cours. Le conseil municipal est favorable à la numérotation au mètre. Les membres du conseil sont unanimes concernant ce projet.

Sidec : convention en énergie partagée : le conseil municipal prend connaissance de cette nouvelle prestation et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que la valorisation des Certificats d'Economie d'Énergie

Communauté de communes: Suite à sa prise de compétence « bâtiments scolaires » le conseil municipal est invité à délibéré sur le rapport établi par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées : accord unanime du conseil municipal
La séance est levée à 23 heures 15.

Atelier communal: reconduction du contrat de M Jacques Marchand pour une période de 6 mois à raison de 6 heures hebdomadaires

Le Maire, Bruno Ragot.

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 29 Novembre 2013

Etaients présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers Annie MONNET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Jacques GIRARDOT, Marc BUFFARD, Marc VOJINOVITCH.

Absents excusés : Mme Chantal BERTSCHY, Messieurs Gilles FRAICHARD adjoint, Benjamin MITTAY, Christophe LAMY-PITHOS.

Compte rendu du Sivos : adoption de la réforme des rythmes scolaires, approbation du règlement intérieur, bilan financier du groupe scolaire, organisation des sorties et manifestations diverses

Sictom : Le conseil syndical réuni dernièrement a décidé de maintenir les tarifs pratiqués cette année en 2014. Aussi, le conseil municipal n'augmentera pas le prix facturé aux habitants

Sidec : afin de mettre en cohérence les statuts du Sidec avec les nouvelles compétences développées actuellement, le Comité Syndical du Sidec les a adaptés : le conseil municipal les valide

Eclairage public : le conseil municipal demande un devis pour la programmation de l'éclairage public

Chaudière logement communal ancienne petite école : il convient de remplacer la chaudière défectueuse : le devis de l'entreprise Georgeon est accepté pour 5 980.89€- accord du conseil

Tarifs du bois de longueur, lots de nettoyage et stères : les prix n'augmenteront pas par rapport à l'année dernière... pour mémoire :

29€ hors taxes le M3 pour le bois de longueur

35€ hors taxes le stère bord de route

8€ hors taxes le stère pour le lot de nettoyage

Contrat de rivière Ain amont proposé par le Conseil Général : M le Maire a reçu le chargé de mission de cette opération. En ce qui concerne la commune, le projet de réhabilitation de l'ancienne décharge pourrait être à l'étude

La séance est levée à 23 heures

Le Maire, Bruno Ragot.

COMPTE - RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 Décembre 2013 (Report du 20/12/2013)

Etaient Présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire , Mesdames , Messieurs les conseillers : Annie MONNET , Françoise TONY , Marc BUFFARD , Gilles FRAICHARD , Jacques GIRARDOT , Marc VOJINOVITCH .

Absents Excusés : Mme Chantal BERTSCHY , Jean-Marie BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS , Benjamin MITTAY.

Compte Rendu de la réunion du **SIVOS** du 04/12/2013 .

Groupama : Renégociation de l'ensemble des contrats 2014.

Compte rendu rencontre avec Mme GAUTROT , trésorière principale.

Elle dresse une analyse complète et objective de la situation financière de la commune ; efforts fiscaux , réforme de l'affouage et du prix de l'eau , équilibre dans la facturation des ordures ménagères ...

Eclairage Public : la loi de juillet 2013 nous oblige à limiter l'éclairage des édifices publics. Le conseil à l'unanimité l'approuve . Par ailleurs l'étude se poursuit quant à l'évaluation des coûts de mise en œuvre d'une diminution des éclairages de rues .

Annabelle SALVI nous renouvelle sa demande de location d'un local d'activité artisanale . Le conseil répond favorablement à sa demande , statuant un accord de principe pour l'utilisation de l'actuelle Salle de Mairie . Une rencontre est souhaitable .

Le conseil Municipal adressera un courrier à Mr. **Julien ROUSSELOT** l'informant du caractère dangereux de sa propriété située Bas-GEVRY .

Le conseil Municipal donne son accord à **Mme Annie MONNET** pour la récupération des bois élagués par ERDF , Bas-GEVRY.

La cérémonie des vœux et remise des Colis aux Personnes Agées se déroulera le Dimanche 05 Janvier 2014 à 14h30 en Mairie.

Délibération : Transformation ligne de crédit Caisse d'épargne en emprunt , Votée à l'unanimité . Prix des colis , 35euros / pers . Votée à L'unanimité .

Question diverse : Suggestion faite par Mr Marc BUFFARD de renommer certains lieux des noms de personnages illustres ayant vécu sur la commune .

La séance est levée à 22 heures 30

Le Maire , Bruno RAGOT .

ETAT CIVIL 2013

Naissance :

- *Hélia Baysar Louise* **Bernardet Bourdeau**
Née à Lons-le-Saunier le 12 Avril 2013
- *Rose* **Balestri**
Née à Pontarlier le 28 Septembre 2012

Mariage :

- *Vojinovitch Marc et Geay Alizée*
Le 06 Octobre 2012
- *Bretin Thierry et Henguely Catherine*
Le 20 Avril 2013

Décès :

- *Paret Marie Josèphe*
Le 15 Août 2012 à Champagnole
- *Vannoz René*
Le 02 Décembre 2013 à Champagnole.

POUR LES ENFANTS DU VILLAGE ... Un 7 avril chocolaté un matin frais

Une chasse aux œufs géante avec une récolte exceptionnelle cette année, à croire que les p'tits aventuriers ont retrouvé en plus des œufs cachés ceux des années précédentes... Temps frais mais pas humide... le printemps ne va pas tarder, si, si. Petits et grands se sont bien amusés avec l'aide de l'association des Jeunes Chatel 21. Merci à eux et merci pour votre participation.



et un 31 octobre sucré dans la nuit froide

14 enfants se sont réunis au point de départ de la soirée à l'abribus du haut du village. Horriblement grimés et déguisés à souhait, les enfants ont toqué à la porte de chaque foyer qu'ils trouvaient sur leur chemin. Laissant la vie sauve à leurs victimes en échange de quelques victuailles sucrées, les p'tits monstres ont écumé une bonne partie du village avant de se partager un beau butin. Merci à tous les habitants sollicités d'avoir joué le jeu pour cette fête d'Halloween à Châtelneuf, merci aux adultes encadrant d'avoir assuré la sécurité des enfants pendant le long trajet toujours dans un esprit bon enfant, et pour les habitants qui attendaient la visite des p'tits affreux sans avoir été dérangé, ce n'est que partie remise au prochain automne ! Alors, des bonbons ou la vie ?





L'ANNEE 2013 DE CHATEL 21

L'année dernière en décembre, il y a eu du changement au sein de l'association, Hugo Monnet devenait président, Théo Monnet secrétaire et Félicien Ragot trésorier, en avant la jeunesse !

Le nouveau bureau partit donc à l'assaut de l'année avec de grands projets en tête, en effet, l'idée d'un festival de musique étant déjà bien installée.

Par ailleurs l'association a inauguré un partenariat avec la commission animation de la mairie, celui-ci avait pour objectif d'établir un suivi plus appliqué de la mairie et de mettre en place des actions communes avec cette dernière (la chasse aux œufs avec les enfants, notamment). Néanmoins, l'association sait qu'elle est loin des objectifs visés en début d'année mais que ce partenariat a de l'avenir, tant de son propre côté que celui du village !

La Fée Estival, parlons en !

Après 6 mois de travail acharné, notre projet voyait enfin le jour ! En effet, nous avons du être à 100% depuis le début de l'année.

J -45, Alors que tout se déroulait comme « prévu » notre tête d'affiche « Datune » se désistait suite à des problèmes de santé, ainsi dans l'urgence nous retrouvons un autre groupe, les mâconnais de « Stromilianz » !

J -1, montage de la scène, les problèmes techniques s'annoncent, en effet le temps exécrable ne nous facilite pas la tâche : la boue et la pluie rendent le site quasiment impraticable, rachat de bâches et bottes de foin nous sauveront la mise.

Jour J, tout le monde s'affaire dès 8h du matin pour la mise en place finale, buvettes, barbecue, entrée, loges et à 15h les balances débutent enfin ...

Ce festival a été pour nous une formidable expérience, tant au niveau organisationnel, humain ou encore du côté des responsabilités et ce n'est pas fini. En effet nous avons été plongé dans un monde que nous connaissions peu et que nous avons appris à découvrir petit à petit. Le festival aura également apporté une belle visibilité pour le village, et pourra lui être bénéfique par la suite (demande de logement sur place etc ...). A noter que la quasi totalité des bières vendues étaient des Fées du Fioget !



Pour finir en chiffre, 200 entrées, 30 bénévoles, 5 groupes, 2 techniciens, 8000€ de budget, 5 heures de musique, et un maximum de plaisir !

Voilà que s'achève une année, vraiment chargée, nous tenons vraiment à remercier toutes les personnes impliquées cette année et plus particulièrement celles nous ayant permis de réaliser la Fée Estival, notamment le jour même, une soirée de remerciement dans ce sens est à venir !

TRAMJURASSIENNE 2013 - Ravitaillement village



Señor Météo

Encore une fois, les années se suivent au grès des initiatives de tout à chacun. Châtel 21 transformée par l'affirmation des nouvelles générations a du trouver de nouvelles occasions de s'exprimer. Dommage que « la fée Estivale » peu favorisée par les conditions météo, se soit soldée par une note un peu salée et pourtant l'eau n'était pas de mer ! Bien qu'en déficit pour une première, ce fut une réussite de conception, chapeau aux organisateurs et bénévoles pour leur courage. Et si « le temps de cochon » fût meilleur, peut-être aurions-nous eu un repas festif dès le moi de Mai. Moi de caractère, d'espoir ou parfois de désillusion. « Le bal de printemps » finalement augurait de meilleur signes... Car les abandons sont légions; 2013 est en recule même si les événements passent et repassent annuellement. La tram jurassienne cette année faisait une halte pour admirer notre Marianne, au son des « poules et poux laids ». Alors que les inter villages, faute de combattants motivés, devait admettre que l'esprit du plateau n'est plus certain. La C.A.S (course de caisses à savon) subie le même sort faute de bénévoles. Même une solution commune; proposant un inter village où une épreuve de C.A.S figurait en fil rouge n'a pu aboutir.

Pas d'expo et de marché paysan (ou bio c'est selon) cette année, le renouvellement des produits et la disponibilité reste limité. Seule petite éclaircie, « La chasse aux œufs » malgré les gelées matinales !

Manque de concertation ? Pression des structures voisines ? La commune n'est pas péri urbaine mais s'en rapproche. L'heure n'est plus au nombrilisme d'irréductibles gaulois puisque nous parlons de fête, de diner festif et encore moins de beuverie, esprit du temps que les Gouris écoutent la civilisation et ses préceptes; organisation des activités et concertation avec les institutions.

Quoique... Il existe bien une manifestation toute indépendante organisée par la « gouriboule » et son week-end « pétanquesque » ! Et pourtant tout

avait bien commencé au soleil un samedi pour les accros du genre, comme un air de midi de la France . Mais le Dimanche a plongé dans la gadoue pour les amateurs en vacance , jouer en faisant flip flap et se blottir sous les bâches d'été grelottant aux 4 vents et vous rappeler que vous êtes au Jura .

C'était un interlude , abolition de la spontanéité des sens . On vous regarde , on vous écoute et puisque qu'il a plu en Mai , on ne peut sourire de faire ce qu'il nous plaît ! Et comme par tradition la civilisation avance par ses travaux d'assainissements , sa recherche du temps perdu et la reconnaissance des administrations conceptuelles , qu'avez-vous fait de vos 20 ans ? Je ne me risquerais pas à représenter un énième intermédiaire , nouveau chevalier de la table ronde où l'alcool n'est pas réprimandée .

Bref , nous nous embourgeoisons dans une délinquance toute retenue où l'exportation s'avère une sortie salvatrice . 2014 sera-t-elle sous le signe du refroidissement et de l'avènement de la crise ? Le grand devin , s'exprime peu , il ère peut-être à la recherche du soleil . Attend-il lui aussi le verdict des urnes ? Serrions-nous dans une spirale dépressive où la vie est un long fleuve tranquille ? Concevoir un bulletin s'avèrerait dérisoire , superflus , finalement inutile .

Je déplore le manque de motivation(s) , reflet des temps et vous propose par conséquent une **sourdine** !

En effet , les populations s'éduquent , elles réfléchissent et comme la simplicité disparaît , tout est à la méditation ! Cette quête du cerveau équilibré pousse le peuple à s'insurger d'être un Gouri .

VANNOZ Stéphane

Compte Rendu Assemblée générale « Les amis de la Marianne et de Syamour » ,

Châtelneuf le 30 Novembre 2013 à 10h , Salle de la Mairie .

Présents : Les présidents respectifs ; Mr B.Ragot , Mr G.Mauborgne . Le trésorier ; Mr J.L Duprez . Les membres acquéreurs , représentant les communes de « Le frasnois » , « Entre-deux-Monts » , « La Frasnée » . Les personnes individuellement intéressées à titre privés . Mr G.Chateau pour le journal « les dépêches » .

Cette AG tant attendue puisque reportée à plusieurs reprises n'a pas permis à certains membres ou intervenants de se déplacer à cause des conditions météorologiques contraignantes . Aussi pouvons-nous remercier pour leur bravoure les personnes présentes et excuser Mr. Marchand invité pour nous présenter une conférence au sujet de Syamour. Ces rendez-vous seront reportés à des dates plus clémentes .

Mr G.Mauborgne à ouvert la séance par un discours improvisé rappelant les étapes successives qui ont permis à l'association de vendre les bustes de Marianne à des prix compétitifs . Ce fut l'occasion de remémorer des épisodes marquants ; au sénat par exemple et le rôle non négligeable d'adhérents (non présents) pour leur soutien et leur motivation à promouvoir « la Marianne de Syamour » . La visite prochaine de conférenciers ; Mr M.Vernus et Mr Marchand présenteront les travaux de recherche historiques sur respectivement V.Poupin et Syamour . Enfin pour clore l'intervention Gérard Mauborgne a rappeler l'importance de préparer une publication sous forme de livre et de le soumettre « au prix de la laïcité » . Ces rappels ont amené le président fondateur à annoncer sa démission et laisser la parole au trésorier pour un bilan financier .

Mr J.L Duprez a présenté une liste exhaustive des différentes ventes publiques ou privées depuis le début de l'opération , il y a trois ans . Cela permet à l'Association de déclarer un bilan légèrement déficitaire de 61 euros pour l'exercice 2013 . Le prêt de 3000 euros proposé par l'association des Maires Ruraux à la création de l'association sera donc quasiment remboursé ou en totalité selon les tolérances du prêteur . Son représentant Mr G.Bourgeois , maire d'Entre-deux-Monts présent confirme cette disposition en toute sérénité . Il est donc bon d'annoncer que la prochaine vente donnera à l'association, la satisfaction de répondre à tous les objectifs . Mr J.L Duprez annonce la reconduction de son mandat pour une année .

Mr B.Ragot prend la parole pour la reconstitution du bureau . Ceci se fit rapidement , aucun membre ne se déclarant à la présidence , B.Ragot reste l'unique président . Mr J.L Duprez reste trésorier . Mr S.Vannoz est sollicité pour prendre la fonction de secrétaire . Mais Mr G.Mauborgne bien que démissionnaire reste et restera notre conseiller culturel et historique au sein de l'association . Un remerciement particulier est adressé à la présidente de l'association des Maires du Jura , Mme S.Vermillet . Il est à rappeler que l'acquisition d'un buste de Marianne suffit à devenir membre et que la cotisation annuelle est de 15 euros . A ce jour l'association est composée de 60 membres environs .

Mr S.Vannoz intervient au sujet d'une initiative personnelle sorte de galop d'essai dans la présentation d'une carte postale où figure la Marianne de Syamour . La photo n'étant pas parfaite , on pourrait améliorer la maquette mais l'objectif est atteint ; donner la possibilité à petit prix de garder un souvenir , pour les touristes de passages ou autres curieux en promenade sur la commune . Toutes les personnes présentes lors de l'AG gagnent une carte postale ! Je rappelle une nouvelle fois le manque de membres féminins dans cette association , Syamour vous le signifierait sans ambages . Enfin , j'insiste sur l'aspect local des ventes de bustes et cette sorte de frontière spirituelle entre les départements limitrophes . L'association doit respirer au-delà des simples clivages politiques ou de telle ou telle appartenance . Ce sera donc le but que de favoriser l'exportation de la Marianne de Syamour .

La séance est levée à 12h30 autour d'un apéritif républicain .

FLASH INFOS

Élections municipales

23 et 30 mars 2014

Modalités

La loi du 17 mars 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux rend obligatoire la déclaration de candidature dans toutes les communes qu'elles aient plus ou moins de 1000 habitants.

Périodes de dépôt

1^{er} tour : du lundi 17 février à 9h au jeudi 6 mars à 18h

2^{ème} tour : du lundi 24 mars à 9h au mardi 25 mars à 18h

Lieu de dépôt

Arrondissement de Lons-le-Saunier : en préfecture ou sous-préfecture par les candidats ou mandataires désignés.

Jours et heures

1^{er} tour :

Entre le lundi 17/02 et le vendredi 28/02 9h-11h45/13h45-16h30

Samedi 1^{er} mars 10h-17h

Lundi 3 mars et mardi 4 mars 9h-11h45/13h45-16h30

Mercredi 5 mars 9h-11h45/13h45-22h

Jeudi 6 mars 9h-11h45/13h45-18h

2^{ème} tour

Lundi 24 mars 9h-11h45/11h45/13h45-16h30

Mardi 25mars 9h-11h45/13h45-18h

Renseignements : Préfecture du Jura-Bureau des élections

Tel 03.84.86.85.90 / 03.84.86.85.58 / 03.84.86.85.54 / 03.84.86.85.52